



République de Côte d'Ivoire

MINISTÈRE D'ÉTAT
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET
DES PRODUCTIONS VIVRIÈRES

AGENCE FONCIÈRE RURALE (AFOR)

Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR)

AVIS DE VACANCE DE POSTE POUR LE RECRUTEMENT DE DIX (10) RESPONSABLES REGIONAUX DE L'AGENCE FONCIÈRE RURALE (RR-AFOR)

La République de Côte d'Ivoire a conclu, le 12 décembre 2023, avec la Banque Mondiale, l'accord n°7432-CI pour le financement du Programme de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR), pour la période 2024-2029.

L'exécution de ce programme est confiée à l'Agence Foncière Rurale (AFOR) qui envisage de recruter dix (10) Responsables régionaux.

1. Missions: sous la supervision du Directeur Général adjoint et sous la conduite opérationnelle du Directeur des Opérations Techniques, le Responsable Régional de l'AFOR est chargé principalement de :

- représenter l'AFOR au niveau régional
- élaborer les plans opérationnels et les programmes des travaux de sécurisation foncière à l'échelle régionale ;
- assurer la liaison fonctionnelle avec les Autorités préfectorales, les Directions régionales et les Autorités locales ;
- informer et sensibiliser les populations sur les opérations de sécurisation foncière ;
- participer aux sessions de formation des acteurs directs et indirects sur les aspects techniques et sociaux de la sécurisation foncière ;
- suivre et contrôler les opérations de sécurisation foncière à l'échelle régionale ;
- suivre et consolider les documents techniques des opérations intégrés ainsi que les documents comptables pour le paiement des opérateurs fonciers (OF) ;
- contrôler la qualité des opérations de sécurisation foncière, assurer la mise en œuvre du contrôle-qualité des dossiers et superviser l'intégration des données dans le SIFOR ;
- appuyer la mise en œuvre des activités de sauvegarde sociale et environnementale et du mécanisme de gestion des plaintes ;
- suivre, évaluer et rendre compte des activités de sécurisation foncière à l'échelle régionale ;

- coordonner l'activité des responsables départementaux et des gestionnaires des bureaux fonciers sous-préfectoraux

2. Profil requis :

- Être Ivoirien(ne) et âgé (e) de 40 ans au plus,
- Être de bonne moralité,
- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+4 au moins en foncier rural, agronomie, agroéconomie, sciences géographiques (topographie, géométrie, géomatique, etc...) ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle avérée de dix (10) ans au moins dont cinq (05) ans dans la conduite, le suivi ou la supervision d'opérations de sécurisation ou de gestion foncière financées par l'Etat , les collectivités territoriales ou les partenaires techniques et financiers ;
- Avoir une expérience avérée en matière d'animation en milieu rural et renforcement de capacité ;
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique notamment une bonne maîtrise les logiciels de gestion des données géospaciales et des SIG ;
- Avoir une large ouverture d'esprit, être capable de travailler en équipe,;
- Être apte à diriger une équipe,;
- être en bonne condition physique avec aptitude à effectuer des déplacements sur le terrain

3. Lieu de dépôt des dossiers

Les candidats intéressés doivent adresser au Directeur Général de l'AFOR une lettre de motivation, accompagnée;

- i) D'un curriculum vitae certifié sincère détaillant les qualifications et expériences du candidat ;
- ii) D'une copie certifiée conforme du ou des diplômes.

Les candidatures doivent être rédigées en français et déposées au plus tard le **21 octobre 2024 à 16 heures 00 mn.** sous pli fermé, en quatre (04) exemplaires (1 original + 3 copies) portant la mention « Candidature au poste de responsable régional » soit par E-mail à l'adresse suivante: region@afor.ci, soit, à la Direction Générale de l'AFOR (service courrier) sise à Abidjan, Deux-Plateaux, 7ième tranche Cité Zinsou, rue L 183 ,

ABIDJAN- COTE D'IVOIRE.
Téléphone: +225 27 22 50 51 71